

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité - Fraternité

Commune de **ST ETIENNE DE FONTBELLON**

Date de convocation : 7 avril 2026

Date d'envoi : 7 avril 2026

Date d'affichage : 7 avril 2026

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 41-2026
LUNDI 20 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six et vingt du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 19 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, ALLIX Jean-Marie, RECCHIA Dominique, Elisabeth MAZON, BARBAROUX Sylvie, BOIRON Yves, CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe, FULACHIER Sylvian, GONTHIER Erwan, MARTIN Marie-France, MOURARET Sophie, NEGRE Grégory, OZIL Christine, ROURE Florian

Absents ayant donné procuration : 3 – Dominique CADET à Bernadette PERRIER, Philippe FARJON à Patrick CORTIAL, Aurore DUCHAMP à Pascale LIOUTIER

Absents n'ayant pas donné procuration : 1 – Caroline MAZET

Secrétaire de séance : Erwan GONTHIER

OBJET : Acquisition parcelle cadastrée section D n°3041 – BORRELY Benoit

Le Maire explique à l'assemblée que la Commune aurait la possibilité d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°3041 d'une superficie de 1 663m² appartenant à M. BORRELY Benoit. Ce terrain, est situé quartier les Cigalleres. Il est classé en zone N.

Monsieur le Maire propose d'acquérir cette parcelle pour un montant de 2 000€, négocié avec Monsieur Borrely.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°3041 appartenant à Monsieur BORRELY Benoit pour un montant de 2 000 € ;
- Dit que les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la Commune ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Secrétaire de séance,
Erwan GONTHIER**



**Le Maire,
Philippe ROUX**





Saint-Étienne-de-Fontbellon

27/03/2026

1/5000